



Gravures du Mas d'Azil et statuettes de Menton

Edouard Piette

► To cite this version:

Edouard Piette. Gravures du Mas d'Azil et statuettes de Menton : Avec dessins de l'Abbé Breuil. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, 1902, 5 novembre 1902, pp.1-13. halshs-00802343

HAL Id: halshs-00802343

<https://shs.hal.science/halshs-00802343>

Submitted on 19 Mar 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Don de M^r H. BREUIL

GRAVURE DU MAS D'AZIL

ET

STATUETTES DE MENTON

PAR

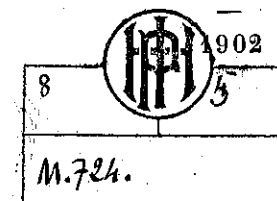
ÉDOUARD PIETTE

Avec Dessins de l'Abbé BREUIL

Extrait des *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*
(Séance du 5 novembre 1902).

PARIS-VI^e

15, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 15



Beaugency, Imp. Laffray fils & gendre



GRAVURE DU MAS D'AZIL ET STATUETTES DE MENTON

I

J'ai découvert, il y quelques années, dans la caverne du Mas d'Azil, sur la rive droite de l'Arise, une singulière gravure burinée sur un fragment de rondelle détachée d'une omoplate. Elle gisait dans l'assise des gravures à contours découpés de la galerie inférieure. Elle représente un être bizarre aux formes simiennes, planté presque verticalement sur ses pieds, tenant un bâton sur son épaule et semblant danser devant un ours dont, par suite d'une ancienne fracture, on ne voit que la patte. Il est vrai qu'on pourrait prétendre qu'il lutte avec l'ours. C'est affaire d'interprétation. Je n'essayerai pas de trancher la question. Ce n'est pas celle qui m'intéresse.

Ce qui m'intrigue, c'est la forme et l'attitude de l'être représenté (Fig. 1). Malgré la position verticale qui paraît ne le gêner nullement et la présence d'un bâton dans ses mains, je ne peux le rapporter à l'espèce humaine. Le visage est un véritable museau; le front est fuyant; le crâne aplati à sa partie supérieure, ne fait pas saillie au-dessus du cou à sa partie postérieure; les bras, probablement par suite d'une erreur de dessin, sont très courts; les avant-bras très longs. La forme du torse et du ventre est simienne. Le défaut de cambrure des reins, l'absence de fesses et de mollets, le peu de longueur des jambes sont des caractères simiens. Les pieds seuls, quoique mal dessinés, trop épais et trop courts pour des pieds humains, sont assez indiqués pour que l'on puisse affirmer qu'ils ne sont pas des organes de préhension et sont appropriés à la position verticale. Il me semble donc que cette gravure représente un singe anthropomorphe voisin du *pithecanthropus*, plus rapproché de l'homme que ceux que nous connaissons. Ceux-ci cantonnés actuellement dans les pays tropicaux sont des animaux grimpeurs vivant de fruits. Aucune des espèces actuelles n'aurait pu supporter le rude climat de l'Europe aux temps glyptiques; elle n'y aurait pas trouvé les fruits nécessaires à sa nourriture. Mais on ne voit pas pourquoi un singe anthropomorphe, ayant des pieds faits pour la marche, dont la forme seule suffit pour indiquer un autre genre d'alimentation, n'aurait pas pu vivre aussi bien que l'homme dans nos régions. Toutefois il est prudent de ne pas se prononcer hâtivement. On n'a jamais trouvé en Europe d'ossements pouvant se rapporter à une pareille espèce. — Ce n'est pas un argument invincible. Les preuves négatives ne sont pas des preuves véritables. — Sans doute; mais la gravure peut être due

à l'imagination d'un artiste qui aurait buriné un être de fantaisie en mêlant la forme simienne à quelques caractères humains. Pour exécuter pareille œuvre, il aurait fallu qu'il ait vu des singes. Il n'aurait pu voir des singes anthropomorphes qu'en traversant le détroit de Gibraltar, le désert de Sahara et en pénétrant dans les régions tropicales. Après y être parvenu, il aurait eu à supporter les dangers du retour.

Plusieurs personnes auxquelles j'ai montré la gravure se sont écriées : « C'est une survivance de l'homme pliocène ». — Tout est simien dans cet être, à l'exception des pieds. S'il avait vécu aux temps pliocènes, il aurait été singe à cette époque reculée aussi bien qu'aux temps glyptiques.

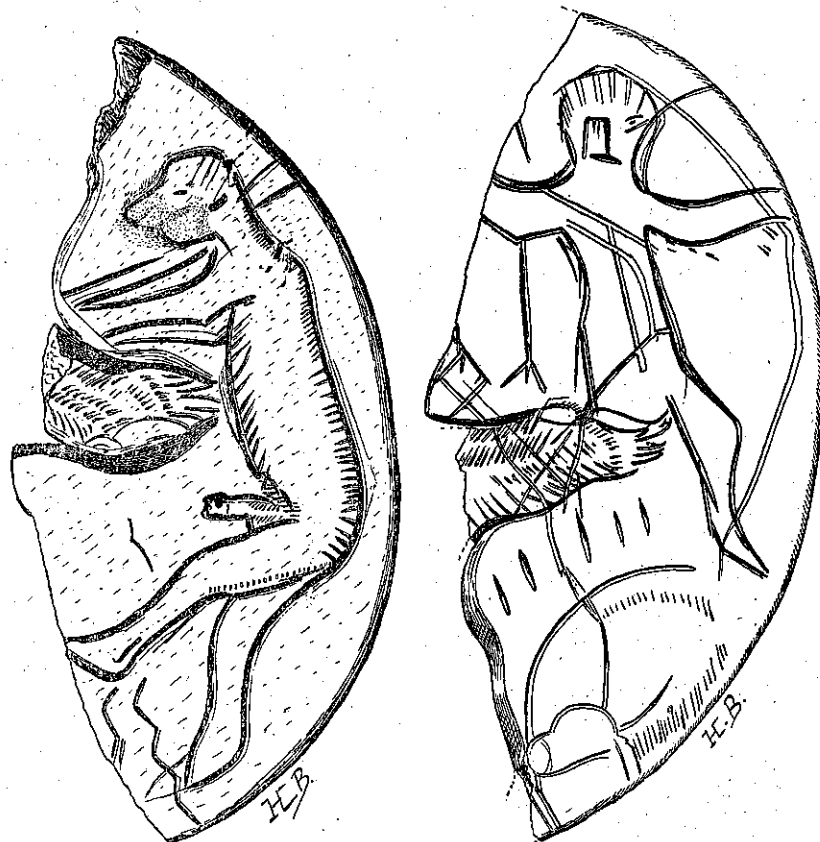


Fig. 1. — Singe anthropomorphe.

Fig. 2. — Homme et animaux.

Au revers du fragment de rondelle, on voit une autre gravure dont le sujet est beaucoup moins bien dessiné (Fig. 2) : une patte d'ours se dirige vers un homme qui paraît assis. Les cheveux de celui-ci sont courts et droits, dressés en auréole autour de la tête. Un animal dont on ne voit que le train de derrière est au-dessous. Enfin, près du bord de la rondelle, il y a une fine gravure d'équidé.

Il y a souvent, gravés sur les rondelles, des sujets symboliques.

II

En 1892, l'Association française a découvert, à Brassempouy, deux statuettes d'ivoire. L'une d'elles représentait une femme très adipeuse, stéatomérique (*στεατος* graisse, *μηρός* cuisse) et longinymphe, apparentée à la race boschismane. (Voy. *l'Art pendant l'âge du renne*, pl. LXXI et pl. LXXII). En 1894, M. de Laporterie et moi, nous découvrîmes à la base du même gisement cinq autres statuettes d'ivoire que nous avons fait connaître la même année (Voy. *Bul. de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, année 1894, t. V, 4^e série, p. 643 et suiv., fig. 1, 2, 3, 4 et 5). J'ai appelé alors l'attention sur les rudiments de costume des figurines. Il était plus ornemental que propre à protéger contre le froid. Une tête de femme avait une capuche formant draperie des deux côtés du visage, tombant jusqu'à la base du col, semblable à celle d'une statuette d'Isis égyptienne en ivoire, appartenant au Musée du Louvre (fig. 5). Un autre fragment sculpté, représentant le buste d'un homme dont la tête manque, avait une pèlerine ou plutôt un capulet tombant jusqu'au bas des épaules (fig. 3). Une troisième figurine également mutilée avait une ceinture (fig. 2) ; elle représentait un homme dont les organes sexuels semblaient masqués, enfermés dans une enveloppe en peau.

Depuis lors, cinq statuettes découvertes à Menton ont accru nos connaissances sur les races humaines pléistocènes. Je les ai achetées au Dr Julien. Elles sont plus petites et beaucoup moins bien sculptées que celles de Brassempouy. On pourrait dire qu'elles sont faites à la pacotille. Le sculpteur se contentait d'indiquer sommairement les grandes masses,

sans entrer dans les détails. La gravure complétait quelquefois son œuvre, mais pas toujours. Si peu finies qu'elles soient, elles donnent cependant des renseignements précieux. Quatre sont en talc cristallin, légèrement feuilleté. Leur couleur vert-bouteille n'étant nullement photographique a empêché de les photographier. La cinquième est en os.

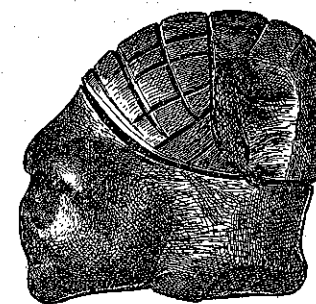


Fig. 3. — Race de Néanderthal. Menton.

La plus remarquable est une tête en plusieurs fragments que j'ai recollés (Fig. 3) ; elle porte une coiffure semblable à celle de certains pharaons du Musée du Louvre et me paraît appartenir au type néanderthaloïde. Le front très fuyant forme un angle légèrement obtus avec la figure ; les sourcils sont très saillants, les yeux un peu obliques, le nez épaté comme celui d'un nègre, la bouche grande et charnue, le menton court, légèrement saillant. Le visage a donc des caractères incontestablement négroïdes. Le squelette de Néanderthal a été trouvé dans le loëss auquel correspond certain limon des cavernes

glyptiques. Il n'est donc pas étonnant que l'on ait recueilli à Menton une statuette appartenant à la même race que lui.

Un autre fragment de statuette de Menton n'est pas moins intéressant, mais c'est à un autre point de vue. Il est peu décent. En matière scientifique, je ne pense pas que l'on doive s'arrêter à de semblables considérations. — La figuration des organes sexuels des statuettes m'a fourni une des preuves les plus évidentes de l'existence de la race boschismane aux temps glyptiques dans les cavernes. La statuette de Menton que je vais décrire représente un hermaphrodite. Les seins sont aussi amples que ceux d'une femme. Il est un âge où les seins de l'homme, même dans notre race, ont un assez grand développement, chez certains individus. A plus forte raison devait-il en être ainsi dans la race adipeuse apparentée aux Boschismans ou aux Somalis. Les bras appliqués contre le corps sont à peine indiqués. Des saillies presque informes semblent être les mains. Enfin, au bas du ventre est un énorme phallus érigé, dont les bourses sont enfermées dans un suspensoir en filet attaché à des fils formant ceinture. Des lignes obliques peu nombreuses croisent, vers le bas, les lignes verticales du réticule. Sur l'original, on ne voit aucun fil reliant le boursier à la ceinture. Cela n'a rien d'anormal dans les gravures glyptiques. Très souvent, dans les chevêtres, les graveurs ont dessiné la lanière nasale et la pièce rigide, sans se donner la peine de figurer le reste du harnachement; ils ont fait une omission analogue en ne représentant pas les ligaments des suspensoirs. Il n'en est pas moins vrai que cet appareil paraît avoir été d'un usage à peu près général, parmi les hommes de race adipeuse des temps glyptiques, comme précaution hygiénique. La statuette est très mal faite. Les proportions ne sont nullement gardées dans la représentation des organes sexuels. Assurément cet hermaphrodite glyptique, si grossièrement sculpté, ne peut être comparé, sous le rapport de la perfection de la forme, à ceux des sculpteurs grecs. Ce n'en est pas moins un hermaphrodite.

Les sculpteurs de Menton nous ont fait connaître quatre faits qui relient les temps glyptiques aux temps historiques : 1° l'usage d'une coiffure adoptée plus tard par certains Pharaons ; 2° l'usage du suspensoir parmi les hommes ; 3° la présence d'une statuette d'hermaphrodite ; 4° l'arrangement des cheveux d'une femme représentée par une statuette glyptique, arrangement conforme, selon M. Reinach, qui a décrit cette figurine, à la disposition de la chevelure dans certaines statues grecques archaïques.

Puisque j'ai été amené à mentionner cette dernière figurine qui appartient au Musée de Saint-Germain, j'en dis quelques mots : une grosse touffe de cheveux partant de l'occiput descend en queue non tressée jusqu'aux reins. La femme représentée appartenait à la race adipeuse (Voyez l'*Anthropologie*, année 1898, t. IX, p. 26, pl. 1 et 2). Ses seins énormes semblent ceux d'une nourrice. Son ventre rond, saillant, beaucoup trop petit, disparaissant au milieu des masses graisseuses des hanches, est exécuté selon le procédé adopté par les sculpteurs de Menton qui faisaient le ventre de chic plutôt que conformément à la réalité. Les organes sexuels ne sont pas

représentés. En s'abstenant de les figurer le sculpteur a obéi au sentiment de la réalité, car ils ne sont pas visibles sur la femme debout. On se tromperait en attribuant cette abstention au sentiment de la décence. Le sentiment de la décence, qu'il ne faut pas confondre avec celui de la pudeur, ne pouvait exister à une époque où hommes et femmes allaient nus et sans pagne.

La plupart des sculpteurs des temps glyptiques ne poussaient pas jusque-là l'amour du réalisme ; ils représentaient ces organes à une place où ils ne sont pas, pour les rendre visibles, et en exagéraient les dimensions. Cette manière de faire persista dans les âges postérieurs, même chez des peuples à demi-civilisés connaissant l'usage des vêtements.

On a recueilli, il y a quelques années, à Cro-Magnon, une gravure glyptique dont l'auteur a éprouvé le même scrupule pour la vérité que le sculpteur de la figurine du Musée de Saint-Germain. Elle a été figurée par M. Rivière.

La troisième figurine de Menton que je présente (Fig. 4) est une femme sculptée dans un morceau de roche vitreuse trop étroit. En raison de cette insuffisance de la matière sculptable, l'artiste n'a pu donner ni aux seins, ni aux hanches le développement qu'ils devaient avoir. Les bourrelets graisseux de celles-ci sont à peine indiqués. Mais si, au lieu de tenir la figurine vue de face, on la regarde de profil, on reconnaît qu'elle présente les caractères de la race somalis ou boschismane. Les fesses sont énormes. Elle est bien stéatopige (*στεάτος*, *graisse*, *πυγή*, *fesse*). Elle n'est pas seulement apparentée à cette race ; elle en fait partie. On peut donc affirmer que la race des Somalis est une de celles qui ont occupé les cavernes d'Europe pendant l'âge glyptique.

Il me reste à présenter à la Société deux statuettes de Menton : l'une, en talc cristallin vert, a des hanches énormes, un derrière large et aplati, dont les fesses écartées l'une de l'autre sont rejetées vers les côtés où elles se confondent avec les gibbosités graisseuses latérales. Les traits du visage ne sont pas figurés. La longueur et la forme de la tête indiquent une coiffure élevée, semblable à des objets dont M. Salomon Reinach a donné des figures sans faire connaître ce qu'elles représentent (Voyez *Anthropologie*, année 1898, t. IX, p. 28 et 29, fig. 1, 2, 3, 4).

L'autre figurine qui est en os appartient au même type que la précédente avec des caractères moins exagérés. Elle a un goître. Cette difformité devait être assez fréquente chez des peuplades buvant des eaux provenant de la fonte des neiges plus souvent que de l'eau de source. La plus grande partie du ventre est velue.

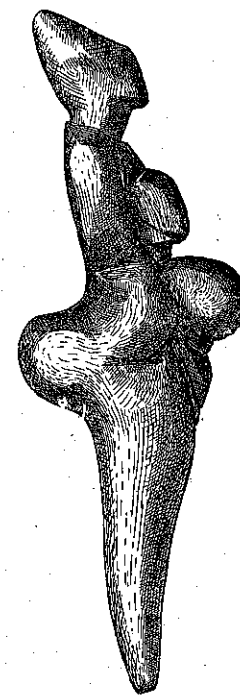


Fig. 4. — Femme stéatopige. Menton.

En 1897, M. de Laporterie et moi, nous avons publié, dans l'*Anthropologie*, la phototypie d'une statuette en ivoire découverte par nous à Brassempouy (Voyez t. VIII, p. 165, pl. 1; voyez aussi *L'Art pendant l'âge du renne*, pl. LXXIII, fig. 1, 1^a, 1^b, 1^c). Elle est mutilée, sans bras ni tête ni jambes. Ce qui en reste présente les caractères de notre race. Elle n'a ni stéatopygie, ni stéatomérie; ses hanches très fortes sont dépourvues de bourrelets graisseux. Le dos et les fesses ont la forme normale de ceux des Européennes actuelles. Il est donc à peu près certain que notre race fut aussi l'une de celles qui vivaient dans les cavernes à l'âge glyptique.

Ainsi, la race de Néanderthal, celle des Somalis et la nôtre sont représentées par des statuettes de Brassempouy et de Menton.

Au cours de cette note, j'ai eu l'occasion de signaler un autre type de femmes troglodytes, apparentées certainement à la race des Somalis, elles sont très adipeuses et stéatomériques. Le derrière est aplati. Les fesses bien développées sont repoussées vers les côtés et se confondent avec les gibbosités graisseuses des hanches. Ces femmes sont en réalité stéatopyges; mais leur stéatopygie n'est pas à la même place que celle des Somalis. Les seins sont plus ou moins cylindriques et pendants; le ventre est saillant et assez étroit. C'est à ce type que se rapporte le plus grand nombre de statuettes. C'est à lui qu'appartiennent le torse de Brassempouy servant de manche de poignard décrit dans les *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, année 1894, 4^e série, t. V, p. 643, fig. 1, 1^a, 1^b, et dans *L'Art pendant l'âge du renne*, pl. LXXIV, fig. 1, 1^a, 1^b, 1^c, la statuette du musée de Saint-Germain décrite et figurée par Salomon Reinach, et les deux dernières figurines de Menton que je viens de présenter à la Société. Faut-il voir dans ce type une quatrième race ayant habité les cavernes glyptiques? Peut-être les femmes plus ou moins adipeuses qui présentent ces caractères sont-elles des métisses résultant du mélange de la race des Somalis avec l'une des deux autres races glyptiques.

On peut aussi se demander si cette variété de femme stéatopyge, à derrière aplati, est naturelle et si elle n'est pas plus tôt le résultat d'une déformation artificiellement obtenue. Les femmes de tout temps se sont pluées à se martyriser pour se rendre plus belles, non de la beauté réelle, mais d'une beauté à la mode. Si, aux temps glyptiques, les fortes gibbosités des hanches étaient appréciées, quoi d'étonnant à les voir s'efforcer d'augmenter l'opulence de leurs formes latérales en repoussant artificiellement vers elles leurs gibbosités fessières? Quoi d'étonnant aussi, si à quelques uns d'entre nous, il est resté dans les veines, une gouttelette, si minime qu'elle soit, du sang de ces vieilles races, que par une sorte d'atavisme bien atténué, ils aient conservé le goût de ces formes étranges et inventé les poufs et les paniers.

Ce n'est pas moi, je l'ai déjà dit, qui ai trouvé les statuettes de Menton; cependant je considère leur authenticité comme certaine. Elles présentent les mêmes caractères que celles de Brassempouy. Les auteurs qui ont décrit les gisements de Menton et notamment M. Rivière, y ont signalé

des couches de peroxyde de fer. Les figurines que je viens de présenter à la Société ont dû être en contact avec ces couches ou même se trouver au milieu d'elles, car on voit, dans toutes leurs dépressions la trace d'un dépôt ferrugineux.

Discussion

M. A. DE MORTILLET regrette que ces statuettes ne proviennent pas de fouilles faites scientifiquement. Il signale leur caractère, qui semble plutôt africain. Ce n'est pas la facture magdalénienne. Si elles ne sont point l'œuvre d'un faussaire, peut-être ont-elles été apportées par des ouvriers qui les ont vendues.

M. CAPITAN. — Les statuettes que M. Piette nous montre sont du plus vif intérêt, précisément parce qu'elles sont d'un art dont nous ne connaissons pas encore de spécimens. C'est justement d'ailleurs à cause de cela qu'elles sont tenues en suspicion par certains archéologues. Or si l'on fait abstraction de ces objections théoriques dont la valeur est nulle, l'étude technologique de ces pièces nous montre nettement l'existence sur plusieurs d'entre elles (surtout sur celle qui a un ventre très saillant), de dépôts d'hydroxyde de fer identiques à ceux qu'on trouve sur certaines pièces de grottes recueillies en pleins foyers.

D'autre part, la technique même de leur mode de fabrication, le caractère général de la gravure et de la sculpture permettent de les considérer comme authentiques. Elles rappellent certaines statuettes de Brassempouy.

Ce sont d'ailleurs de bien singulières manifestations d'art que ces grossières amulettes. J'avais, en 1899, lors d'une visite que je fis avec d'Ault du Mesnil à M. Piette, à Rumigny, apporté une amulette en bois du Congo représentant un petit personnage. Je comparai cette pièce aux statuettes de M. Piette en lui montrant leur curieuse ressemblance comme tête, ventre, stéatopygie et jambes grêles.

La belle découverte, en 1901, de l'abbé de Villeneuve et de Verneau, dans la grotte des Enfants (la première des grottes dites de Menton) de deux squelettes à caractères négroïdes donne un certain poids au rapprochement ethnographique ci-dessus indiqué.

Quant à l'âge de ces statuettes, il est évident qu'on ne peut l'indiquer que par analogie. Il ne semble guère pouvoir être que paléolithique.

Elles proviendraient, paraît-il, d'une petite grotte qui se trouvait au-dessus de la sixième grande caverne, sur la face Est du promontoire, du côté de la sortie du tunnel vers l'Italie. On ne connaît pas l'industrie qui les accompagnait.

M. PIETTE. — Les nègres vivent parfaitement sous notre climat en Europe et en Amérique. Une race ayant les caractères des nègres a certainement vécu à Menton, aux temps glyptiques; car lors des dernières fouilles faites dans cette station en présence ou sous la direction de M. Verneau, on a découvert une sépulture où gisaient deux squelettes

présentant indubitablement des caractères négroïdes. Si quelque chose pouvait prouver d'une manière convaincante l'authenticité des statuettes de Menton, c'est assurément cette découverte de deux squelettes de nègres faite plusieurs années après que j'avais entre les mains la tête sculptée dans le visage de laquelle M. de Mortillet a reconnu avec raison le nez épaté et la face de la race nègre.

M. A. DE MORTILLET. — L'analogie entre ces pièces et celles de Brassempouy, admise par M. Capitan, est au moins fort contestable.

M. ZABOROWSKI fait remarquer que l'aspect négroïde que présente la tête de cette statuette n'a rien de commun avec les races quaternaires de France, ce qui plaide contre l'origine attribuée à ces statuettes.

M. MANOUVRIER n'accepte pas l'interprétation précédente. On ne peut tirer aucune conclusion morphologique et ethnique d'essais aussi grossiers. L'aspect négroïde tient à la maladresse du sculpteur.

M. VERNEAU. — Même en accordant une valeur à l'argument de M. Zaborowski, il ne trouve plus à Menton son application et ne peut être invoqué contre l'origine attribuée à ses statuettes par M. Piette, car on vient de découvrir à Baoussé-Roussé des squelettes dont le type négroïde est extrêmement marqué.

M. EMILE RIVIÈRE. — A propos du squelette humain de la grotte des Baoussé-Roussé ou de Menton, dont M. Verneau vient de vous parler, j'ai à rappeler que je n'ai pu que commencer à explorer cette grotte et pendant très peu de temps, par mes ouvriers habituels, sous la direction de mon ami le Dr Gent, car je n'habitais plus Menton à cette époque. Par suite, je n'ai pu la faire fouiller que sur une très faible épaisseur et sur une partie seulement de son étendue, après avoir fait, au préalable, disparaître certain four à chaux, établi en avant de l'entrée de la grotte au XVIII^e siècle².

C'est à 2 m. 70 de profondeur que, le 27 janvier 1874 — j'étais rentré à Paris dans les premiers jours de décembre 1873 — le premier des deux squelettes d'enfants y a été, en partie, découvert³. Prévenu aussitôt de la trouvaille par le Dr Gent, je fis immédiatement suspendre tous travaux de fouilles dans ladite grotte, me réservant d'en poursuivre la découverte moi-même, dès qu'il me serait possible de retourner à Menton. De plus, afin de préserver ce nouveau squelette — le cinquième que je trouvais aux Baoussé-Roussé — des atteintes de quiconque, apprenant son existence, serait tenté de s'en emparer, je fis recouvrir les ossements mis au jour d'une couche assez considérable de la terre de la grotte passée préalablement au crible.

² H.-B. DE SAUSSURE. — *Voyages dans les Alpes-Maritimes*, t. III, p. 186 et suiv. Genève, 1786.

³ EMILE RIVIÈRE. — *De l'Antiquité de l'Homme dans les Alpes-Maritimes*. Paris, 1887.

C'est seulement dix-huit mois plus tard, dans les premiers jours de juillet 1875, que j'ai pu quitter Paris, pour aller extraire ledit squelette. Celui-ci n'était pas seul ; à côté de lui s'en trouvait un second, un squelette d'enfant également, que je découvrais le 7 juillet et que j'enlevais avec le premier, en un seul et même bloc, les jours suivants.

Mais, pressé par mes occupations de regagner Paris, je n'ai pas pu, à mon vif regret, entreprendre d'autres recherches dans cette grotte qui porte le numéro 1 sur le plan des Baoussé-Roussé (que j'ai fait dresser par M. Clavey, en 1872) et que j'ai dénommée, à l'époque, Grotte des Enfants, en raison même de leur découverte¹.

Quant aux instruments en grès et en calcaire qui ont été trouvés dans cette même grotte, à partir d'une certaine profondeur, cette année ou l'année dernière, je crois devoir rappeler aussi que j'ai, le premier, indiqué leur présence aux Baoussé-Roussé. C'est dans la grotte n° 6, grotte qui était vierge de toutes fouilles, lorsque j'en ai commencé l'exploration en 1872, et que j'ai pu fouiller en son entier, avant de quitter Menton, c'est-à-dire depuis la surface jusqu'au banc coquillier sur lequel j'ai découvert les premiers foyers de ses habitants, c'est dans cette grotte, dis-je, que j'ai rencontré, au mois de juin 1873, pour la première fois, aux Baoussé-Roussé, des grès et des calcaires taillés. J'ai commencé à les trouver à la profondeur de 3 m. 75, ils étaient mêlés à des silex taillés, mais un peu plus bas et jusqu'au sus-dit banc coquillier, les silex disparaissaient complètement pour faire exclusivement place dès lors aux armes et outils de grès et de calcaire.

Quelque temps après, j'ai commencé à en recueillir aussi dans la quatrième grotte ou Grotte du Cavillon ou Cavillou, mais à partir seulement de 40 m. 50 au-dessous du premier niveau².

Enfin, en ce qui concerne les statuettes que vient de nous montrer M. Piette à qui M. Julien les a vendues comme provenant des grottes de Menton, je ne pourrais que répéter ce que j'ai dit, dans la séance du 7 avril 1898, ici même, à propos de la communication faite par M. Gabriel de Mortillet et ayant pour titre : « Une statuette fausse des Baoussé-Roussé »³.

¹ Les grottes des Baoussé-Roussé, en Italie, dites Grottes de Menton sont au nombre de neuf. (Voir l'historique que j'en ai donné dans mon livre sur *l'Antiquité de l'Homme dans les Alpes-Maritimes*).

² EMILE RIVIÈRE. — *Loc. cit.* p. 231, 289 et suiv.

³ *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, année 1898, p. 152-153.

